

**Rapport pour le conseil régional
JUILLET 2017**

Présenté par
Valérie PÉCRESSE
Présidente du conseil régional
d'Île-de-France

**UNE STRATÉGIE RÉGIONALE EN FAVEUR DU DESIGN AU SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA
CROISSANCE DES ENTREPRISES FRANCIENNES**

Sommaire

<u>EXPOSÉ DES MOTIFS.....</u>	3
<u>PROJET DE DÉLIBÉRATION.....</u>	8

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le *design* constitue un levier de développement tout à fait significatif pour les entreprises, à même d'accélérer la mise sur le marché d'innovations technologiques et non technologiques¹.

L'Île-de-France, qui concentre près de 70 % des designers français, présente tous les atouts pour renforcer l'intégration du design par les entreprises dans leurs stratégies de développement. Pourtant, ce potentiel est sous-utilisé : 60 % des entreprises franciliennes n'ont jamais fait appel au design pour concevoir ou produire leurs produits ou services ; ce qui signifie que la grande valeur ajoutée de cet investissement reste encore largement méconnue des dirigeants.

Ce diagnostic a été confirmé le 7 octobre 2016 lors d'un temps d'échange, qui a rassemblé, autour de la Présidente de Région, une quarantaine de professionnels reconnus.

Sur la base de ce constat, et afin d'apporter des réponses en phase avec les besoins des entreprises, la stratégie régionale # Leader pour la croissance, l'emploi et l'innovation fixe une double ambition traduite dans le présent rapport :

- stimuler le recours au design dans la croissance et l'innovation des entreprises franciliennes, y compris dans le secteur de l'économie sociale et solidaire ;
- faire de la Région un acteur exemplaire de cette démarche design au moyen de la commande publique régionale et des grands projets d'investissement publics (infrastructures, lycées, nouveau siège de la Région Ile-de-France, etc.).

1. Créer un Conseil stratégique pour le design visant à contribuer à la définition et au déploiement de la politique régionale en matière de design

La Présidente de la Région Ile-de-France souhaite réunir autour d'elle des professionnels reconnus rattachés au secteur du design (chefs d'entreprises, directeurs d'agences, design managers, directeurs d'écoles, chercheurs ...) afin de constituer un Conseil stratégique pour le design.

Ces membres constituent un groupe d'experts indépendants mettant à disposition leur temps et leurs compétences au service de la Région Ile-de-France. Il est attendu de la part de ces professionnels de formuler des propositions concrètes, sur la base de leurs expériences, de leurs recherches et leurs expertises, rejoignant les objectifs prioritaires de la Région notamment en termes de création d'emploi, d'innovation et de développement économique.

Le Conseil stratégique pour le design, placé auprès de la Présidente de Région, a pour mission d'éclairer les questions relatives au design et de l'aider à définir une stratégie régionale pour les cinq prochaines années. Le Conseil peut également être sollicité sur le choix de projets déposés lors d'appels à projets régionaux. Les avis et propositions du Conseil sont fournis à titre consultatif, les décisions – impliquant ou non un financement – restant du seul ressort du Conseil régional ou de sa commission permanente.

Le Conseil stratégique ne peut excéder 40 membres qui sont choisis par la Présidente en raison de leur compétence et de leur réussite. Ils sont nommés pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

¹ Les études produites par le Design Council of London démontrent ainsi que 100 € investis dans le design génèrent en moyenne un chiffre d'affaires de 230 €.

2. Stimuler le recours au design dans la stratégie de croissance et d'innovation des entreprises franciliennes

2.1. Consolider le déploiement de la plateforme de mise en relation entreprises/designers/laboratoires publics : le « Hub du design »

Dans le cadre de la démarche SMART REGION, il est proposé de renforcer la démarche de rapprochement entre les designers franciliens et PME/PMI en s'appuyant sur une plateforme digitale de recherche de compétences dédiée au design, « le hub du design ». Véritable place de marché, le « hub du design » doit être enrichi de nouvelles fonctionnalités afin de devenir un levier déterminant pour structurer le marché du design francilien (rapprochement entre l'offre de design francilienne et le besoin des entreprises régionales) et accroître sa transparence, via :

- mettre en place d'une cartographie interactive pour recenser l'ensemble des agences de design et écoles de design inscrites sur la plateforme (830 à fin 2016) et référencer les principaux acteurs intervenant dans les process de conception par le design ;
- initier le premier « Meet Up » design visant à réunir décideurs de PME, PMI, Start Ups, acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire et agences de design. L'idée est d'organiser des rencontres collectives avec la mise en place de « speed datings » permettant aux entreprises et aux designers de pouvoir échanger et d'amorcer de possibles collaborations.
- promouvoir dans le cadre des PARIS REGION SMART WEEKS, un évènement mettant en avant les designers franciliens.

2.2. Inciter les entreprises à renforcer l'intégration du design dans leurs stratégies de développement en mobilisant les dispositifs régionaux de la gamme Up

En 2017, dans le cadre des aides Innov'up et PM'up, au sein desquelles les dépenses liées au design sont éligibles, la Région mobilise :

- avec Bpifrance, pour Innov'Up, 50 M€ afin de stimuler l'innovation des entreprises franciliennes ;
- 36.5 M€ pour PM'up dans son budget 2017 afin d'accompagner dans leurs projets de développement les entreprises lauréates.

La Région souhaite donc que ces aides, qui constituent des facteurs efficaces pour renforcer le recours au design dans les processus d'innovation et de développement des entreprises, soient davantage mobilisées. Afin d'améliorer la visibilité et la mobilisation d'Innov'Up et de PM'up comme outils de financement des dépenses liées au design (formation, mise à disposition d'experts, etc..), la Région renforcera la sensibilisation des entreprises sur l'intérêt de déployer une stratégie design et de faire appel à des experts privés ou publics pour les conseiller.

3. Faire de la Région un acteur exemplaire de cette démarche design au moyen de la commande publique régionale et des grands projets d'investissement publics

3.1. Participation de designers professionnels aux jurys d'appels d'offres émis par la Région Ile-de-France

La Région Ile-de-France est amenée à lancer des procédures de marchés publics en vue de répondre à ses différents besoins. Il est proposé qu'une réflexion sur le design soit intégrée pour certaines familles d'achats dès la définition du besoin mais également, le cas échéant, au moment du choix des offres ou dans la réponse attendue des candidats. Cela concerne la commande de mobilier, mais également les projets d'architecture, d'infrastructure et d'aménagement dans lesquels la Région est directement impliquée (établissements d'enseignement supérieur et de recherche, bibliothèques, transports, zones de loisirs et de tourisme, etc.).

Par ailleurs, la présence d'un ou plusieurs designers identifiés au sein des équipes qui se portent candidates, en particulier pour les projets de rénovation et de construction des lycées, permettra de s'assurer que le lauréat engagera un process d'innovation où le design aura toute sa place.

3.2. Imaginer le lycée et la classe du futur grâce au design thinking

La Région Ile-de-France attache une attention particulière à la formation et aux moyens à mettre en œuvre, dans les lycées notamment, pour assurer les plus grandes chances de succès aux élèves dans l'ensemble des établissements qui lui sont rattachés. Pour atteindre un niveau d'excellence encore plus élevé, il est nécessaire aujourd'hui de repenser l'aménagement et l'organisation de certains lycées qui doivent faire l'objet d'un programme de rénovation, en inventant la classe et le lycée du futur.

Un travail avec des designers sera expérimenté dès 2017, via une démarche de design thinking, de façon à enrichir les idées sur le lycée et la classe du futur. Cette démarche devra impliquer fortement les communautés scolaires, intégrer une réflexion sur l'évolution des pratiques éducatives et rechercher un équilibre entre coût, délai et qualité. Ainsi, au-delà des outils de conception et de création, pourront être initiées, élaborées, proposées, testées, de nouvelles démarches pédagogiques innovantes associant chercheurs, enseignants, lycéens, parents.

Il sera lancé un concours à l'attention des agences de design implantées en Ile-de-France, porté par la Région afin que celles-ci puissent apporter les réponses les plus pertinentes, les plus innovantes et les plus créatives aux besoins exprimés par les acteurs concernés (enseignants, élèves, directeurs d'établissements, parents d'élèves, inspecteurs académiques, etc.).

L'opportunité du renouvellement du mobilier, lié notamment à la question des nouveaux usages des outils numériques (ordinateurs, tablettes, etc...), pourrait servir de point de départ au lancement d'un premier concours. L'agence retenue dans ce cadre mettrait en œuvre ses propositions à travers une opération pilote dans un établissement qui aura été préalablement identifié par la Région.

3.3. Organiser des journées de sensibilisation au design dans les lycées

Une grande majorité de villes et pays en Europe disposent d'un musée du Design (Londres, Barcelone, Milan, Lisbonne, etc...), ce qui n'est pas le cas en France. Ces différentes institutions accueillent chaque année des milliers d'élèves, du primaire jusqu'au secondaire afin de les éveiller aux différentes formes de créations possibles, aux process d'innovation, tout en y associant généralement la dimension économique et l'impact généré sur le consommateur ou l'utilisateur final.

La Région mettra en place des actions de sensibilisation au sein même des lycées afin de rompre avec les idées préconçues que le design n'est réservé qu'au domaine du mobilier, des transports ou encore du luxe, mais touche au contraire tous les champs de la vie quotidienne.

L'idée est à la fois de mieux faire comprendre que le métier de designer ne doit pas être assimilé à un statut d'artiste et de susciter des vocations à travers la démonstration que le designer se situe à la croisée de l'ingénierie, des finances, du marketing et de la direction générale.

Le réseau de designers, d'écoles et d'établissements d'enseignement supérieur seront mobilisés afin de faire intervenir un ou plusieurs professionnels du secteur sous la forme de rencontre-témoignage dans les lycées.

3.4. Sensibiliser et inciter les lycées professionnels et les CFA à s'équiper de machines d'impression 3D

Les domaines de la conception industrielle connaissent partout dans le monde une véritable révolution – les spécialistes parlent de 4^{ème} révolution industrielle – avec l'arrivée massive au cours de ces dernières années des procédés d'impression 3D. Il s'agit d'appréhender la manière de prototyper et de produire des objets finis d'une toute autre manière que via les procédés d'industrialisation traditionnelle, en tirant de multiples avantages de ces nouvelles technologies qui ont fait la preuve de leur efficacité : rapidité d'exécution, réduction des quantités de matières premières, résistance, baisse des coûts de production, relocalisation de la production sur le territoire national, etc.

Il est aujourd'hui indispensable de prendre la mesure de cette innovation majeure qui bouleverse les règles de l'économie traditionnelle dans la course à la compétitivité internationale. Il s'agit notamment, pour ne pas accuser un retard trop important par rapport à nos voisins étrangers d'équiper les lycées professionnels d'imprimantes 3D. Les lycées proposant des formations industrielles liées à la transformation de la matière (de la conception à l'usage) seront équipés d'imprimantes 3D et de la chaîne numérique, sur lesquelles les élèves seront formés. Par ailleurs la Région incitera les CFA industriels à s'équiper en imprimantes 3D.

3.5. Intégrer une démarche design dans l'aménagement du nouveau siège la Région Ile-de-France à Saint-Ouen

Le nouveau siège de la Région Ile-de-France sera un lieu exemplaire sur le plan de l'accueil des publics, des services rendus aux franciliens et une vitrine pour les délégations étrangères. L'ambition est aussi d'aménager ce nouveau siège en tenant compte des modes d'organisation au travail tels qu'ils sont aujourd'hui pratiqués dans de nombreux pays en Europe et dans le monde, avec l'objectif de proposer aux collaborateurs de la Région un environnement propice au meilleur exercice de leurs fonctions.

La dimension design a ainsi été intégrée au marché du mobilier et sera pleinement mise en œuvre pour l'aménagement de l'hémicycle dans l'immeuble Influence 2.

3.6. Renforcer l'attractivité touristique du territoire à travers de nouveaux services innovants

La Région Ile-de-France, qui reste la première destination touristique mondiale, connaît depuis deux ans une baisse notable en termes de fréquentation touristique. Cela est dû notamment à la vague d'attentats qui a touché le territoire, mais aussi à la très forte concurrence d'autres capitales européennes qui ont su innover, se réinventer, proposer un ensemble de nouveaux services et une politique globale d'accueil répondant aux attentes de la clientèle mondiale.

Facilité de transport, durée d'attente à l'entrée des sites culturels, traduction des informations

touristiques, rénovation du parc hôtelier, signalisation, mobilier adapté dans l'espace public, services numériques de réservation..., l'ensemble de ces dimensions doit faire l'objet d'une attention particulière et être optimisé pour relancer la fréquentation touristique de l'Île-de-France qui accuse un réel retard face à ses concurrents (région de Londres, Barcelone, Milan etc...).

3.7. Assurer une veille stratégique pour des projets fondateurs à l'échelle régionale

Le Design étant par nature une discipline transversale et présente dans quasiment tous les champs de l'économie et de la vie quotidienne, la Région veillera à renforcer cette dimension dans les dossiers prioritaires pour l'Île-de-France de par les enjeux sociaux, sociétaux, de développement économique ou de formation qu'ils recèlent : Grand Paris Express, Cité de la gastronomie, îles de loisirs, etc.

3.8. Valoriser les écoles de création / de design françaises à l'international

La richesse et l'excellence des écoles françaises en matière de design et de création, de mode d'arts... est certaine, mais elles n'attirent pas à leur juste dimension les étudiants étrangers. Il est important de pouvoir mettre en œuvre une politique d'attractivité et de valorisation à l'international de ces établissements en lien avec Paris Région Entreprises et de fournir une vision globale et collective de l'offre francilienne. La Biennale D'architecture et d'urbanisme organisée par la Région Île-de-France sera aussi l'occasion de mettre en avant les écoles de design et le design adapté aux smart cities.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**



VALÉRIE PÉCRESSE

PROJET DE DÉLIBÉRATION

DU 6 JUILLET 2017

UNE STRATÉGIE RÉGIONALE EN FAVEUR DU DESIGN AU SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA CROISSANCE DES ENTREPRISES FRANCIENNES

Le conseil régional d'Île-de-France,

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,
VU le Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
VU la délibération n° CR 01-16 du 21 janvier 2016 portant prorogation du règlement budgétaire et financier adopté par délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 ;
VU la délibération n° CR 230-16 du 14 décembre 2016 adoptant la stratégie régionale #leader pour la croissance, l'emploi et l'innovation ;

VU l'avis de la commission du développement économique de l'emploi et de l'innovation ;

VU l'avis de la commission des finances ;

VU le rapport n°CR 2017-127 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1

Décide de la création, auprès de la Présidente du Conseil régional d'Île-de-France, d'un Conseil stratégique pour le design composé de 40 membres maximum.

Article 2

Attribue au Conseil stratégique pour le design les missions suivantes :

- aider le Conseil régional à définir une stratégie régionale pour les cinq prochaines années ;
- formuler des propositions concrètes, sur la base des expériences, des recherches et des expertises de ses membres, rejoignant les objectifs prioritaires de la Région notamment en termes de création d'emploi, d'innovation et de développement économique ;
- émettre, à la demande du Conseil régional, des avis sur le choix de projets déposés lors d'appels à projets régionaux.

Article 3

Habilite la Présidente du Conseil régional à désigner par arrêté, d'une part, le Président ou la Présidente du Conseil stratégique pour le design, et d'autre part, les membres du Conseil sur proposition du Président ou de la Présidente du Conseil.

Article 4

S'engage à :

- Développer et enrichir de nouvelles fonctionnalités pour la plateforme numérique « hub du design » et à organiser des rencontres entre designers et chefs d'entreprises afin de contribuer au développement des entreprises ;
- Inciter les entreprises à renforcer l'intégration du design dans leurs stratégies de développement en mobilisant davantage les dispositifs régionaux de la gamme up ;
- Décide de la participation de designers et de professionnels des établissements d'enseignement supérieur aux jurys d'appels d'offres émis par la Région Ile-de-France en particulier pour la rénovation et construction des lycées;
- Former les acheteurs de la Région à la bonne prise en compte du design dans un marché public ;
- Intégrer une démarche design pour l'emménagement dans le nouveau siège de la Région Ile-de-France à Saint-Ouen ;
- Imaginer le lycée et la classe de demain grâce à une démarche de design thinking ;
- Organiser des journées de sensibilisation au design dans les lycées ;
- Sensibiliser et inciter les lycées professionnels et les CFA à s'équiper en machines d'impression 3D ;
- Renforcer l'attractivité touristique de l'Ile-de-France à travers de nouveaux services innovants ;
- Intégrer une démarche design au sein de projets fondateurs pour l'Ile-de-France.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**

VALÉRIE PÉCRESSE